



COUR D'APPEL DE PARIS

ACTIVITÉ 2017





INTRODUCTION

En 2017, la cour d'appel de Paris, à travers l'engagement de ses magistrats et fonctionnaires, a su poursuivre ses efforts et conforter les résultats encourageants obtenus les années précédentes, tout en faisant face à des procès et procédures hors normes tels que le procès « AZF » ou les dossiers sériels « La poste » et « SNCF ». Les chefs de cour se félicitent de cette dynamique collective.

Le terrorisme islamiste est devenu un contentieux de masse. L'année 2017 a notamment été marquée par le jugement de dossiers emblématiques comme le dossier dit « Cannes Torcy » et le dossier « Merah Malki » qui ont mobilisé l'ensemble de la juridiction pendant plusieurs mois.

L'année 2017 se distingue également par les avancées des travaux de l'unité des modes amiables de résolution des différends (UMARD) : conclusion d'une convention cadre pour tout le ressort de la cour sur la médiation familiale, mise en place de référents de l'UMARD dans chaque tribunal de grande instance, élaboration de propositions concrètes visant au développement des modes amiables.

L'ensemble de ces réalisations a été rendu possible par la cohésion entre magistrats et fonctionnaires de la cour, renforcée par le projet de juridiction qui permet de structurer les différentes actions menées par le siège, le parquet général et le greffe. Il a permis d'avancer sur les 4 objectifs que sont la qualité du service rendu au justiciable, l'accompagnement de la restructuration du palais, travailler ensemble pour de bonnes conditions de travail, et la politique de la cour avec le ressort.

L'année 2018 connaîtra de nombreux changements à la cour, notamment le début de la restructuration du palais qui permettra à tous de travailler dans de meilleures conditions.

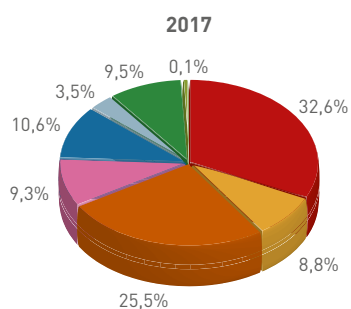
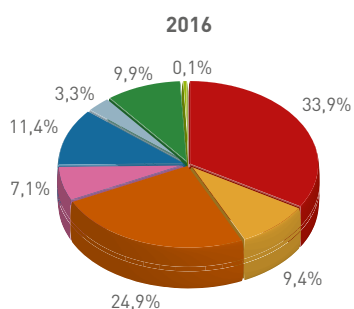


Catherine Champrenault,
procureure générale



Chantal Arens,
première présidente

ACTIVITÉ CIVILE ET PÉNALE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS



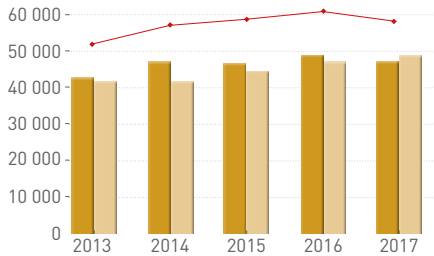
Répartition des affaires nouvelles

- Civil
- Economique
- Social
- Rétention des étrangers
- Correctionnel
- Application des peines et Commission Pluridisciplinaire des Mesures de Sécurité
- Chambre de l'instruction
- Assises

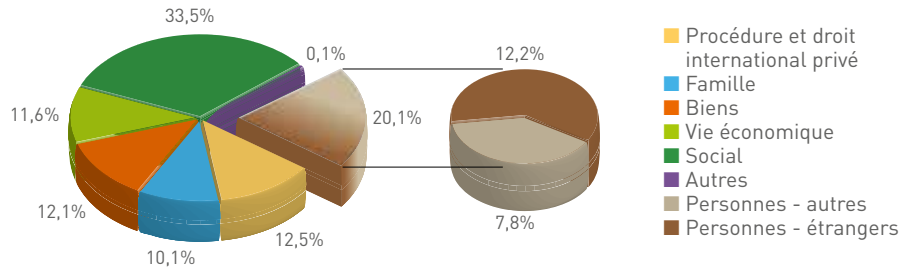
ACTIVITÉ CIVILE



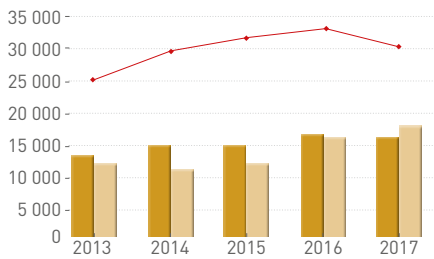
Activité civile



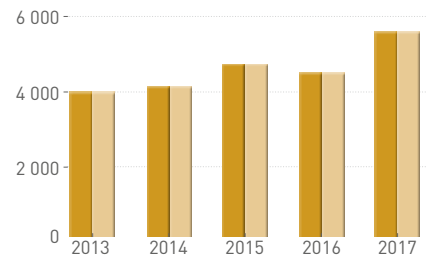
Affaires civiles nouvelles en 2017



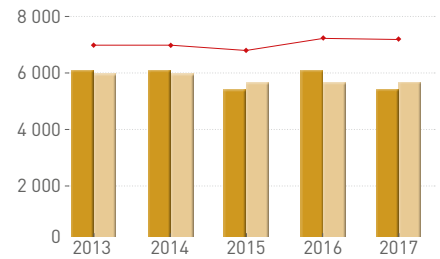
Dont social



Dont rétention des étrangers



Dont économique

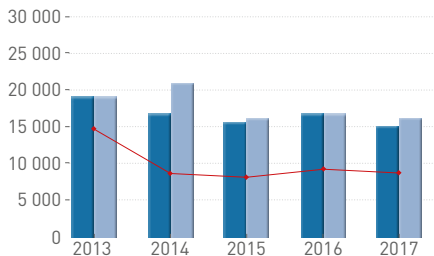


■ Affaires nouvelles ■ Affaires terminées + Affaires en cours

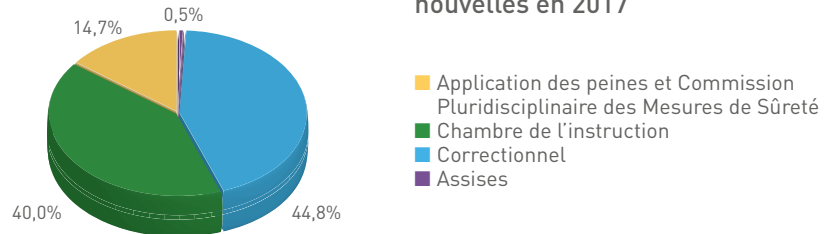
ACTIVITÉ PÉNALE



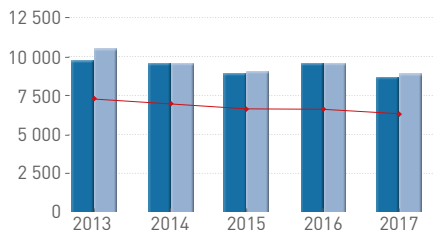
Activité pénale



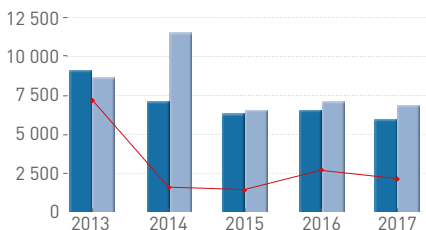
Répartition des affaires pénales nouvelles en 2017



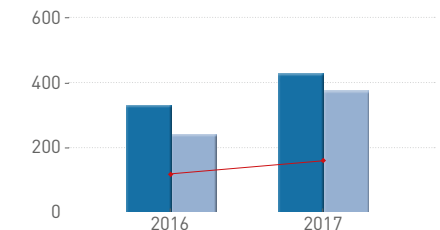
Dont correctionnel (JAP inclus)



Dont instruction



Dont terrorisme



■ Affaires nouvelles ■ Affaires terminées + Affaires en cours



EFFECTIFS

	Cour d'appel	Ressort (Cour d'appel comprise)
Magistrats, fonctionnaires et contractuels		
Magistrats du siège	222	1 016
Magistrats du parquet	72	399
Magistrats honoraires	41	58
Directeurs des services de greffe judiciaires	15	190
Greffiers	166	1 370
Attachés d'administration	3	12
Secrétaires administratifs	6	70
Adjointes administratifs et techniques	151	1 581
Contractuels	92	670
Assistants de justice	76	219
Juristes assistants	4	26
Assistants spécialisés	3	41
Juges non professionnels		
Conseillers prud'hommes		1 844
Juges consulaires des tribunaux de commerce		427
Magistrats à titre temporaires		108
Auxiliaires de justice		
Avocats		28 091
Experts judiciaires		1 413
Huissiers de justice		199
Notaires		1 592
Conciliateurs		183



BUDGET DU RESSORT

	Crédit de paiement (M€)
Programme 166 « justice judiciaire »	
Masse salariale	341
Crédits de fonctionnement	61,5
Frais de justice	70,2
Programme 101 « accès au droit et à la justice »	5,048